

IDENTIFICATION DU FICHIER	N° : 25
Nom du fichier : Agents vendeurs autorisés	Date de création : n. d.
Description : Système pour inscrire les cabinets en sécurité financière et leurs représentants, les conseillers en sécurité financière et les planificateurs financiers autorisés à vendre les produits d'Épargne Placements Québec	

FINALITÉ DU FICHIER ET PERSONNES CONCERNÉES
Finalité(s) du fichier :
<ul style="list-style-type: none"> • En vue de l'application de la Loi sur l'administration financière (chapitre A-6.001); • En vue de l'application du Règlement sur les produits d'épargne (chapitre A-6.001, r.9).
Personnes ou entreprises principalement concernées par les renseignements : Une autre catégorie de personnes.
Provenance(s) et modalité(s) de collecte des renseignements : Par écrit et à l'oral par la personne concernée.

LISTE DES RENSEIGNEMENTS DÉTENUS
Renseignements nominatifs, numéros d'identification, coordonnées, informations à l'égard de l'emploi, données socioéconomiques, données financières et autres.

GESTION DU FICHIER
Supports physiques utilisés :
Manuel (papier, carton, etc.) et Informatique (disque, clé USB, répertoire informatique, etc.)
Durée générale de conservation des renseignements :
En référence à la règle FN-02 du calendrier de conservation du ministère des Finances, les documents sont conservés tant que l'agent vendeur a des clients avec des produits d'Épargne Placements Québec, plus 1 an.
Personnel ayant accès au fichier :
<ul style="list-style-type: none"> • Le personnel du secteur de l'administration; • Le personnel du secteur de l'informatique.
Une personne ou un organisme extérieur a accès au fichier à des fins de traitement : Non
Les renseignements versés au fichier sont transférés à une autre personne ou un autre organisme : Oui

Date : 2023-07-13